

Communication conjointe de viscom, syndicom et Syna

Crise corona

Les partenaires sociaux de l'industrie graphique s'engagent ensemble pour les entreprises et les employés.

Les partenaires sociaux de l'industrie graphique – viscom, syndicom et Syna – saluent les mesures prises jusqu'à présent par le Conseil fédéral, qui visent à soutenir les entreprises et à préserver les emplois durant la crise du coronavirus. C'est un objectif que nous soutenons pleinement. Pourtant, d'autres mesures doivent suivre, car cette tâche ne peut malheureusement pas être résolue du jour au lendemain. Nous, les partenaires sociaux, nous poursuivons nos efforts.

Toutes les entreprises qui peuvent continuer leur activité, même qu'en partie parfois, sont tenues de respecter strictement les mesures de sécurité et de protection de la santé conformément aux directives édictées par les autorités fédérales.

Les personnes qui se rendent au travail retournent aussi à la maison: il est donc important que les mesures soient strictement mises en œuvre – pour protéger les employés eux-mêmes, leurs familles, mais aussi leurs collègues au travail. Il est très important ici d'avoir une large coopération entre les entreprises et les commissions du personnel (là où il en existe) ou directement avec le personnel.

N'hésitez pas à faire une demande de réduction de l'horaire de travail! En particulier depuis que le Conseil fédéral a mis à disposition un paquet d'aide. Pour mémoire:

- Pour pouvoir bénéficier de la réduction de l'horaire de travail, les employés ne doivent pas compenser leurs heures supplémentaires ou vacances.
- Il n'y a plus de jours d'attente qui doivent être payés par l'entreprise.
- Les apprentis et les personnes au bénéfice d'un contrat à durée déterminée ont aussi droit aux mesures prévues par la réduction de l'horaire de travail.

De nombreuses personnes sont confrontées au chômage partiel pour la première fois, ainsi les services du personnel sont appelés à produire des fiches de salaire compréhensible pour les collaborateurs avec le détail des heures travaillées et celles chômées.

Les vacances demandées par les employés doivent être accordées sans problème.

viscom et les syndicats syndicom et Syna, se tiennent également à votre disposition pour vous renseigner, vous assister ou vous conseiller.

viscom

Thomas Gsponer
Directeur

syndicom

Angelo Zanetti
Secrétaire central

Syna

Tibor Menyhárt
Secrétaire central

Berne / Olten avril 2020